DÉBAT

ESPAGNE

Après la mort de Franco en 1975, une loi d'amnistie générale est adoptée au nom de la réconciliation nationale. Cette amnistie des crimes du passé est aujourd'hui remise en cause.

– Par Pauline Bandelier

EMILIO SILVA BARRERA
Sociologue et fondateur de l'Association pour la récupération de la mémoire historique

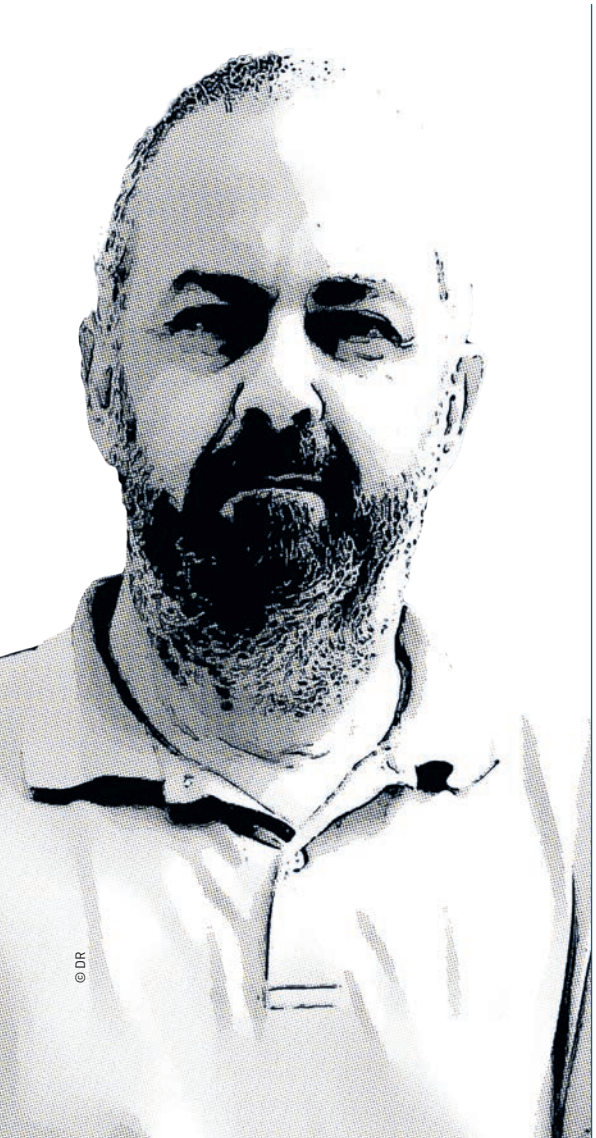

© DR

La raison officielle de cette loi, votée par les principaux partis politiques espagnols, consistait à exempter de poursuites pénales l'ensemble des opposants politiques [au franquisme, ndlr] et de permettre le retour des exilés. En réalité, elle a surtout permis l'amnistie des criminels de guerre franquistes et l'oubli des quelque 114 000 victimes de la répression. Je suis le petit-fils du premier disparu identifié grâce aux techniques ADN en 2000. Lorsque j'ai porté le cas de mon grand-père devant la justice espagnole, on m'a refusé toute enquête au nom de la loi d'amnistie. En 2010, nous sommes allés devant les tribunaux argentins qui ont ouvert une enquête fondée sur le principe de justice universelle. Vingt mandats d'arrêt visant notamment six personnalités du régime franquiste et de la période de transition ont été lancés. Mais le processus prend beaucoup de temps, et la justice espagnole ne se montre pas coopérative.

Pour résoudre les divisions du pays, je crois à la justice plus qu'à la réconciliation. Au moment de la démocratisation, les proches des victimes ont commencé à réaliser des exhumations de fosses communes. Mais la tentative de coup d'État de février 1981 [par des officiers de l'armée, ndlr] a fait craindre un retour en arrière. Aujourd'hui, le temps a passé, les enfants et les petits-enfants des victimes veulent la justice.

En Argentine, le gouvernement Kirchner[1] a mis en prison les bourreaux de la dictature [1976-1983, ndlr] et a reconstruit une élite politique, cela n'a pas engendré de guerre civile. Chaque famille de disparu a également reçu 200 000 dollars de réparations. En Espagne, les indemnisations ont été minimales, et au cas par cas. À l'inverse, les entreprises qui ont fait travailler des prisonniers politiques n'ont jamais été inquiétées, et les bourses universitaires ont continué d'être distribuées aux enfants des leaders franquistes.

Le nouveau projet de loi mémorielle présenté au Parlement en octobre 2021 est très insuffisant. Il prévoit un recensement des disparus, mais ne s'attaque ni aux bourreaux ni à l'indemnisation des victimes.

Les journées mémorielles incluses dans la loi montrent bien que le gouvernement souhaite préserver les élites espagnoles. Par exemple, pour commémorer l'exil des républicains espagnols qui ont dû quitter le pays en 1939, c'est le 8 mai 1945, jour où l'Europe s'est libérée du joug nazi, qui a été choisi. Or, les exilés ont dû attendre trente années supplémentaires avant de pouvoir rentrer dans leur pays. Pourquoi ne commémore-t-on pas plutôt le 18 juillet 1936, jour du coup d'État militaire contre le gouvernement du Front populaire ?

1– Président de l'Argentine de 2003 à 2007.

FAUT-IL ABROGER LA LOI D'AMNISTIE ?

JOSEP COLOMER
Économiste et politologue

La loi d'amnistie générale de 1977 participe du processus de « transition »qui a ouvert la voie à une nouvelle Constitution et à la démocratie. Elle reflétait l'équilibre des forces à l'époque : les franquistes ne pouvaient continuer à diriger le pays sans leur dictateur, mais l'opposition démocratique n'était pas suffisamment forte pour imposer une « rupture ». C'est pourquoi l'opposition a accepté de participer aux élections de juin 1977, organisées par Adolfo Suárez, membre de l'appareil franquiste. Le gouvernement de Suárez, lui, a consenti à la création d'une nouvelle Constitution, alors qu'il aurait préféré une réforme partielle des « lois fondamentales » de la dictature. Annuler aujourd'hui l'amnistie reviendrait à retourner aux divisions du passé.

Ailleurs dans le monde, on observe des situations très diverses. Lorsque le régime autoritaire s'est écroulé, soit parce qu'il a perdu une guerre comme au Portugal, en Grèce ou en Argentine, soit parce qu'il est tombé sans beaucoup de résistance (en Pologne ou en Allemagne de l'Est par exemple), l'opposition était en position de force et a pu exiger des représailles envers les anciens dictateurs. Ce n'était pas le cas en Espagne. Dans d'autres situations (comme à Taïwan ou au Mexique), les anciens dictateurs ont conservé encore davantage de contrôle sur le processus de démocratisation qu'en Espagne.

On peut se demander pourquoi l'opposition espagnole était si faible à la mort de Franco. La réponse est liée à sa défaite lors de la guerre civile, à la répression, à la peur induite par la dictature pendant de longues décennies.

Le nouveau projet de loi mémorielle élaboré par le gouvernement espagnol ne verra sûrement jamais le jour. En effet, le Parlement actuel est bloqué parce qu'il n'a pas de majorité stable. Les dirigeants des principaux partis ont raté l'occasion et organisé quatre élections en quatre ans, augmentant chaque fois la fragmentation. De toute façon, si cette loi était adoptée, elle aurait peu de conséquences concrètes. Toutes les personnes qui pourraient être théoriquement incriminées sont très âgées ou mortes. Le PSOE (Parti socialiste, ndlr), Podemos (gauche radicale, *ndlr*) et d'autres prennent position sur cette question – qui n'est pas une préoccupation des citoyens – pour détourner l'attention de leur impuissance et de leurs échecs sur d'autres questions politiques. Que les politiciens espagnols choisissent de revisiter la guerre civile et la dictature montre seulement que c'est un pays traumatisé, incapable de laisser le passé derrière lui et de regarder vers l'avenir.

© DR